



## Déclaration FSU

### Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail

**30 mars 2023**

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les membres

de la Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de Travail d'Eure-et-Loir,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la première fois en Formation Spécialisée, Santé Sécurité et Conditions de Travail. Malgré le changement de nom, les attributions de cette instance restent sensiblement les mêmes et nous, représentants de la FSU, continueront de nous investir en son sein, dans nos missions de représentants des personnels et d'y porter haut et fort la nécessité d'un réel dialogue social de qualité. Nous ne pouvons continuer à être au mieux écoutés, nous devons être entendus, particulièrement dans le contexte social fortement dégradé que nous connaissons actuellement.

Les sujets de souffrance au travail sont hélas encore bien trop nombreux. Nous pouvons citer entre autres :

- Le manque d'AESH pour honorer les notifications attribuées par la MDA. Derrière cette réalité, ce sont des élèves et des personnels en souffrance, qui doivent faire face à l'urgence sans en avoir les moyens humains.
- La perte de sens du métier pour des professeurs des écoles qui devraient aller faire cours au collège à des élèves de sixième et des professeurs de technologie qui se voient dépossédés d'une partie de leur enseignement et sont dans l'incertitude quant à l'organisation de leur travail pour la prochaine rentrée scolaire.
- La perspective de carrières de plus en plus longues du fait de la réforme des retraites alors même que les personnels font état d'une surcharge de travail dès leur entrée dans le métier et tout au long de leur carrière, qu'ils n'ont pas accès à une médecine du travail digne de ce nom, qu'aucune disposition n'existe en terme de prévention et encore moins d'aménagement des fins de carrière.
- Le manque de reconnaissance notamment financière dans un contexte de forte augmentation du coût de la vie. La seule perspective offerte dans ce domaine consiste à proposer aux personnels de travailler plus pour gagner plus : nous n'avons décidément pas la même conception de la revalorisation... Comment ne pas ressentir cela comme une insulte à notre profession, alors que les différentes consultations concluent inmanquablement à un temps de travail hebdomadaire moyen de plus de 40 heures ? Ajoutons à cela une communication des informations relatives au pacte enseignant qui arrivent au compte-gouttes et de façon erronée et parcellaire, demandant aux personnels de se positionner sur de nouvelles missions à la rentrée, alors même que leur organisation et leur rémunération sont encore en cours de réflexion au niveau ministériel.

- Le mal-être est profond, les réponses ou non-réponses administratives, le manque de perspectives et de transparence dans les mobilités, renforcent jour après jour le sentiment d'invisibilité alors même qu'on n'a jamais autant parlé de gestions de ressources humaines dans l'éducation nationale. Nombreux sont alors les collègues qui partent ou songent à le faire.

La liste est encore bien longue, et une simple déclaration préalable ne saurait suffire à en faire le tour.

Déjà évoqués à de nombreuses reprises au sein du CHSCT-D, tous ces sujets continueront à se poser au sein de la Formation Spécialisée, tant qu'aucun changement de point de vue n'aura été opéré dans la politique de notre ministère. Il est plus que temps de prendre à bras le corps tous les sujets relatifs à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail, d'écouter nos professions quand elles s'expriment sur ces sujets, d'ouvrir les yeux sur la crise d'attractivité qu'elles traversent et d'y apporter des réponses à la hauteur de leurs attentes.